

# **Hani défend Tariq : pas de viol s'il n'y a pas 4 témoins, et gare à qui touche un poil de Ramadan**

écrit par Christine Tassin | 5 novembre 2017

REPORTAGE EN ROUMANIE EXORCISME, CRUCIFIXION ET VIEILLES SOUTANES RISS AU PROCÈS MERAH LES DIX  
COMMANDEMENTS DU DJIHADISTE ROBERT McLIAM WILSON COMMENT TRUMP M'A RENDU AMOUREUX DE L'AMÉRIQUE

# CHARLIE HEBDO

**VIOL**

**LA DÉFENSE DE  
TARIQ RAMADAN**

JE SUIS LE  
6<sup>e</sup> PILIER  
DE L'ISLAM!



*juin*



Sans surprise. L'islam dans toute sa vérité, dans toute son horreur.

Le coran fait loi, s'il n'y a pas 4 témoins, le viol n'est pas prouvé. Tariq peut continuer à folâtrer allègrement aux dépens de ses victimes, Hani, le coran et mahomet l'exonèrent de

tout. Pratique cette « religion » pour les obsédés, les violents et les tarés.

Mieux encore, le Frère ramadan est clair : pas touche à mon frère ou alors ça va saigner. De là à voir dans Hani l'ordonnateur de basses oeuvres, le grand manitou en lien avec l'EI et ses terroristes il n'y a qu'un pas, facile à franchir.

La solidarité de la oumma. Et encore plus entre frères, n'est-ce pas ?

Y aura-t-il un juge d'instruction pour lancer une commission rogatoire et traîner au tribunal le Suisse Hani Ramadan pour menaces de mort contre des Français ?

La justice française a été capable de [condamner un Suisse](#) responsable d'un site suisse, pour article accessible en France... on peut supposer que des menaces de mort devraient motiver le parquet, non ?

Au même moment on apprend que la une de Charlie Hebdo et son sixième pilier de l'islam valent aux journalistes de nombreuses menaces de mort, à nouveau :



<https://www.marianne.net/politique/une-sur-tariq-ramadan-charlie-hebdo-croule-sous-les-menaces-de-mort>

Je serais juge d'instruction, je mettrais Hani en garde à vue je ferais perquisitionner son domicile...